

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

**EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer**

**du Jeudi 26 Décembre 2024 14h30-16h30**

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le Mardi 26 Décembre 2024 14h30-16h30

Présents :

Mme BLANCHARD Andrée – Excusée -	Présidente de la Maison Sainte Anne	Mr Yvon SOUINDET	Résident
Mme DUBURG Nathalie	Directrice de la Maison Sainte Anne	Mme Nicole DOURLIN	Résidente
Mme Rosane POILIDORI	Membre du CA		
Mme GUEDON Stéphanie	Responsable de la salle représentant des salariés	Mme AKERMANN	Résidente et démissionnaire
Mr CARO	Résident	Mme TIREL	Résidente
Mme RANVIER Sylviane	Résidente = excusé	Mme GREGOIRE	Résidente
Mme ROY Adeline	Animatrice	Docteur Frédérique FERRONNIERE	Médecin excusé Coordonnateur
Mme GIRAUD	Invité	Mme CHARIE	Résidente
Mme BARACOUDA Evelyne	Famille Invité		
Mme DOURLIN FOLLIN Claudine	Famille Invité		

### **1- CANDIDATURES REPRESENTANT DES FAMILLES pour élection du nouveau CVS le Vendredi 14 Mars 2025**

Il y a deux familles qui se présentent officiellement pour le nouveau CVS, malgré maintes relances courant 2023 de la direction par mail.

Ce jour deux familles qui ont présenté leur candidature sont invitées, afin d'assister à un CVS

(famille de Monsieur et Madame DOURLLEN) et famille de Monsieur MAHE  
Ces deux familles sont présentes sur la maison très régulièrement.

## **2- PPI validé par le département**

Le Programme Pluri annuel d'Investissement a été présenté aux membres du CVS.

Il décrit tous les emprunts existants et ceux à venir.

Ce PPI a été validé au dernier trimestre 2024 par le département. Il permet de valider une augmentation du prix de journée.

Le PPI présente un investissement global de 7 325 Ke TTC réparti en trois éléments :

- 1 – agrandissement de l'ehpad pour 4767 Ke
- 2- la réhabilitation d'une partie de l'ehpad existant pour 1527 Ke
- 3 - la création d'une résidence service au sein de l'agrandissement pour 1031 Ke

Le département ne finance que la partie ehpad. qui représente donc : 6294 Ke TTC

Cet agrandissement permettra une augmentation de la capacité d'accueil de 20 places pour passer de 66 à 86 lits (85 places long séjour) + (1 place en hébergement temporaire) au sein de l'ehpad

Clé de répartition :

Ehpad : 64.97 %  
Réhabilitation ehpad : 22.03 %  
Résidence service : 13 %

Cette répartition a été conservée pour l'ensemble des immobilisations et pour la dotation aux amortissements à l'exception de l'achat des terrains réparti uniquement sur la partie EHPAD et résidence service. Répartition pour les terrains (non amorties)

- Ehpad : 66.67 %
- Résidence service : 33.33 %

Ecart entre le PPI de juillet 2018 qui faisait état d'un investissement de 4915Ke avec une capacité d'accueil de 20 places supplémentaires

Variation due essentiellement au cout de la construction qui a fortement augmenté +29.77 %

Agencements non pris en compte dans le premier PPI

Prestations intellectuelles non prises en compte

Augmentation du prix de journée décidé par le département (+6.16 euros)

### **3- OUTILS LOI 2002-2 : pour dossier de conformité le 20 Décembre 2024**

L'ARS lors de sa visite de conformité du 20 Janvier 2024 demande un certain nombre de documents à jour de la loi de 2002-2 (projet d'établissement, contrat de séjour, règlement de fonctionnement, livret d'accueil...)

Ces documents ne seront pas travaillés en équipe pluridisciplinaire avant l'ouverture ni avec les membres du CA. Madame DUBURG en a informé les autorités administratives.

Ils seront mis à jour directement par la direction pour le jour de la visite.

Puis retravailler par la suite.

Le CVS en est informé et Madame DUBURG les présente simplement.

### **4- POINTS TRAVAUX : Dates de la commission de sécurité et visite de conformité**

La commission de sécurité a été reportée du 18 novembre 2024 au 15 Janvier 2025 suite au retour des entreprises de contrôle (BATEL : SSI et APAVE)

Des portes coupe feu n'ont pas été posées et donc n'ont pu être contrôlées. Certaines entreprises n'avaient pas terminé leurs travaux. (CONCEPT BOIS TECHNI PLAFOND ET OUEST REVETEMENT.

La visite de conformité a été reportée également au 20 Janvier 2025. Celle-ci autorise l'ouverture.

Les travaux en cours sont quasiment terminés. Des travaux de menuiserie essentiellement, reprise de plafonds, le sous sol et le transfert de la lingerie.

Les entreprises vont fermer entre le 24 et le 1<sup>er</sup> Janvier 2025. Les meubles arrivent première semaine de Janvier 2025 ainsi que les rideaux,

L'entreprise de nettoyage est prévue dernière semaine de décembre 2024.

## **5 – QUESTIONS DIVERSES**

### **- Rappel boîte à idée pour familles et résidents**

La boîte à idée est faite pour les résidents et les familles qui peuvent mettre des idées pour améliorer l'existant, la vie de l'établissement. Toutes les suggestions sont les « bienvenue »

N'hésitez pas en annotant vos noms ou anonymement

### **- Rappel fiche de dysfonctionnement : utilisation**

Madame DUBURG réexplique l'objectif de la fiche de dysfonctionnement  
Famille résident salarié.

La renseigner objectivement puis ensuite la mettre dans la boîte aux lettres de la direction qui l'analyse puis apporte une réponse à la personne qui a fait la déclaration.

### **Analyse sur l'année 2024 : 29 fiches de dysfonctionnement**

25 salariés ont déclaré

2 familles

2 résidents

7 concernent le SOIN : défaut de prise en charge et ou matériels

6 concernent LA RESTAURATION ; sur la qualité et/ou quantité et/ou les mixés trop liquides

6 concernent l'ORGANISATION DU SOIN

4 concernent les RESSOURCES HUMAINES conflit inter équipes

4 concernent le service TECHNIQUE : téléphone en panne

1 concerne l'hébergement : service

1 concerne DIVERS : non adaptée : résident déclarant il n'y a rien

**- Rythme des entrées :**

Nous avons nos 20 entrées où les familles ont déjà été contactées pour accueillir leur parent.

Après la visite de conformité, nous allons accueillir fin Janvier 2025, 2 entrées par semaine pour les 10 premières, puis par la suite les 10 autres entrées se feront également par 2 entrées par semaine.

**- Présentation ehpad extension et résidence service (5 chambres)**

Ce jour est présenté les 20 places ehpad et 5 places en résidence service réparties de la manière suivante :

7 chambres au rez de chaussée + 13 chambres à l'étage

Rez de chaussée : 1 grande salle à manger, 1 salon de coiffure, la résidence service (5 chambres + 1 salle à manger équipée : un grand frigo + 1 lave linge+ 1 lave vaisselle+micro onde )

3 chambres avec kichenette équipée : micro onde + 1 petit frigo

1 espace bien être, salles de rangement, 1 salon de coiffure, 1 douche collective

Au premier étage : 2 petits salon, salles de rangement, 1 salle de soin

**- Repas invités pour les familles : prévenir 48h à l'avance**

Nous vous informons que les repas « invités » vont redémarrer du lundi au vendredi

A 15.00 euros le repas par invité.

Il faut prévenir le secrétariat pour enregistrement de votre demande, 48h à l'avance,

- **Questionnaire en septembre 2025 de satisfaction des résidents et services**

Les prochains questionnaires de « satisfaction résidents et familles » se feront dernier trimestre 2025 dans le cadre de la satisfaction des résidents. Enquête qui a lieu tous les deux ans

- **Audit Risque Psycho Socio et Visite inopiné de l'ARS en juillet 2025**

Madame DUBURG a transmis aux membres du CVS ces deux enquêtes détaillées

- Définir les 4 dates des prochains CVS année 2025 : 14h30-16h30

Jeudi 13 février 2025

**Vendredi 14 Mars 2025 : Election nouveau CVS**

Jeudi 15 Mai 2025

Jeudi 18 Septembre 2025

Jeudi 11 Décembre 2025

La directrice  
Madame DUBURG Nathalie

